

022077

Réunion des personnes publiques associées
PPR de mouvements de terrain de Mouans-Sartoux

Rédigé le 18 janvier 2016
par Olivier Castillon

Objet	PPR de mouvement de terrain – commune de Mouans-Sartoux
Date	Mercredi 11 janvier 2016
Lieu	Mairie de Mouans-Sartoux
Invités / Diffusion	Mairie de Mouans-Sartoux Bureau d'études Sol Concept Conseil Général des Alpes-Maritimes Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur Communauté d'agglomération du pays de Grasse Syndicat mixte pour l'élaboration de la gestion du SCOT de l'ouest de l'arrondissement de Grasse Délégation de la Région PACA auprès du centre national de la propriété forestière Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes
Participants	<ul style="list-style-type: none">- M. Aschieri Mairie de Mouans-Sartoux- M. Broihanne 1^{er} Adjoint Mairie de Mouans-Sartoux- M. Raibaudi Mairie de Mouans-Sartoux- Mme Cavigliasso Mairie de Mouans-Sartoux- M. Ferrer Mairie de Mouans-Sartoux- M. Leduc Mairie de Mouans-Sartoux- Mme Buffart Mairie de Mouans-Sartoux- M. Rodrigues Mairie de Mouans-Sartoux- Mme De Canson Mairie de Mouans-Sartoux- Mme Ruiz Chambre d'agriculture- Monsieur Ducreux Solconcept- Mlle descamps Solconcept- M. Castillon, DDTM06



Descriptif	Actions à réaliser par
<p>La réunion a pour objet la présentation, aux élus municipaux, de l'avancement de la procédure administrative et technique de l'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) mouvements de terrain prescrit par arrêté préfectoral du 27 juillet 2015 sur la commune de Mouans-Sartoux.</p> <p>1) Avancement des études</p> <p>Une première réunion de présentation de la procédure du PPR a eu lieu en commune en février 2015.</p> <p>Depuis février 2015, le bureau d'études Sol Concept a mené plusieurs campagnes de terrain et synthétisé les données existantes.</p> <p>Le bureau d'études Sol concept présente lors de cette réunion l'avancement des études, notamment les différentes cartes thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La carte géologique avec hydrographie ; - La carte des indices géomorphologiques et phénomènes connus ; - La carte des pentes ; - La carte des aléas. <p>Le Trias domine sur le territoire de la commune de Mouans-Sartoux. On y trouve également des formations contenant des argiles ou des marnes, des formations à évaporites, des dolomies (roches vacuolaires), des calcaires, du gneiss, des alluvions et des colluvions.</p> <p>La majeure partie de la commune possède des pentes inférieures à 16% et pour presque la totalité de la commune, elles sont inférieures à 46 %. Cela oriente les types de phénomènes pouvant se produire sur la commune (glissements, effondrements).</p> <p>2) Les aléas observés sur la commune de Mouans-Sartoux :</p> <p>Un certain nombre d'événements ont déjà eu lieu sur la commune, et ont fait l'objet d'une carte informative. On peut recenser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des glissements de terrain répartis sur le versant des Adrets de la colline située à l'est de la commune ; - des cavités et des dépressions dans la partie sud-ouest du territoire communale : quartiers de l'Argile, de la Nartassière du Gombadoux et de l'Embut ; - des chutes de blocs dans la partie ouest de la commune ; - du ravinement disséminé sur tout le territoire et marqué par des talwegs. <p>3) PLU / PPR mouvements de terrain:</p> <p>La commune a prévu dans son PLU une zone UP interdisant les constructions sur les secteurs comportant une pente supérieure à 25%.</p> <p>Le tracé de ce secteur UP sera transmis à la DDTM qui communiquera elle même les informations au bureau d'études sol concept.</p>	<p>Commune / DDTM</p>

4) Conclusions :

La révision du PLU de la commune est en cours. Afin d'élaborer la carte des enjeux, la commune transmettra à la DDTM, par tout moyen à sa convenance, les secteurs à enjeux, urbanisés ou à urbaniser, afin de cibler plus particulièrement ces secteurs dans le cadre des études de PPR.

Commune

La commune transmettra à la DDTM le zonage UP évoqué au cours de la réunion afin qu'il soit ensuite transmis au bureau d'études Sol Concept.

Commune

La DDTM transmettra les cartes d'aléas et cartes annexes au format pdf à la commune.

DDTM

Les élus pourront émettre un avis sur les cartes provisoires qui leur ont été remises lors de cette réunion. Il est rappelé que ces cartes sont amenées à évoluer en fonction de tous les éléments qui pourront être communiqués au bureau d'études durant la phase d'études.

Commune

La prochaine réunion des personnes publiques associées aura pour objet la présentation du projet de PPR. Les services de la DDTM se rapprocheront de la commune pour l'organiser dès lors que le bureau d'études aura mis en forme une carte de zonage.

Sol Concept/DDTM

Une réunion publique de présentation pourra être organisée par la suite.

Commune

Le Chef du pôle Risques

Philippe RIBOLLET